Image not found or type unknown

trouvez une solution pour garder ma maison

Par **lalichou2006**, le **24/02/2010** à **15:18**

bonjour,
Je suis en instance de sépartion, ni marié, ni pacsé, j'ai une petite fille de 3 ans et demi.
Mon conjoint et moi avons acheter une maison il y a peine 1 an et demi, nous sommes 50/50 chacun.
Je souhaiterai garder la maison est-il possible que monsieur reste coemprunteur, mais tout en se dégageant des charges relatives a celle-ci.
Car tout les personnes auquelles j'ai eu recours m'on dis que je n'avais aucune issus.
La vendre on i a penser mais apres l'avoir faite expertiser on perd de l'argent.
Racheter sa part je ne peux pas financièrement.
J'ai meme envisager de la racheter en sci avec des parents mais apres discussion c'est pas possible.
Aidez moi a sortir de cet impasse.
MERCI BONNE JOURNEE.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés